

# Regard sur...

**INTERVIEW** Geneviève Darrieussecq, présidente du Marsan Agglomération, décline les grands axes de la politique de voirie.



**La politique Voirie du Marsan Agglo est ambitieuse et les investissements réalisés n'ont jamais été aussi importants. Pouvez-vous nous en expliquer les enjeux ?**

La voirie est une compétence majeure de l'agglomération, car agir sur la voirie, c'est agir sur le quotidien des habitants, leur confort de vie, de déplacement, d'environnement. Mais c'est aussi une nécessité si nous souhaitons opérer un véritable changement d'image en travaillant sur les espaces publics et la voirie, mais également sur de nouvelles formes urbaines.

Prenons les entrées de ville : elles symbolisent parfaitement les enjeux liés à la

valorisation du territoire. Après la route de Bayonne (Entrée Ouest), nous lançons l'aménagement de la route de Sabres (Le projet sera présenté aux riverains en 2013) puis l'entrée Nord Est, du monument aux morts jusqu'au SDIS. Cette avenue, fortement dégradée, se fera en même temps qu'une vraie requalification des nombreux commerces pour devenir une entrée majeure de l'agglomération. En parallèle, le futur Boulevard Nord (de la route de Sabres au carrefour de Canenx dans un premier temps) fluidifiera le trafic dans le centre urbain (-30% de trafic prévu cours Victor-Hugo) en même temps qu'il proposera un axe inédit entre le nord-ouest et le nord-est de la zone urbaine.

**Quels sont les montants investis dans cette politique initiée à votre arrivée en 2010 ?**

Ils ont été multipliés par trois (7 M€/an) et concernent toutes les communes du territoire. Aucun élu, s'il est sincère, ne peut s'en plaindre.

**Comment se décident les grands axes de cette politique ?**

Chaque commune membre est représentée au sein des différentes instances de l'agglomération (commissions, bureau, conseil communautaire) et c'est dans le cadre de la commission Voirie que les élus, avec l'assistance de la direction des services techniques et de l'aménagement, établissent un projet pluriannuel en prenant appui sur le diagnostic réalisé en 2010. Ce travail vient nourrir les décisions du Bureau et les délibérations soumises au vote des élus en Conseil communautaire. Il s'agit d'une politique construite dans la concertation.

**“Agir sur la voirie, c'est agir sur le confort des habitants”**

**Une politique qui soutient aussi les communes rurales ?**

Ces chantiers réalisés dans les communes sont soutenus par les élus municipaux comme ils ne l'ont jamais été, parce que cette politique repose sur un principe de solidarité et d'équité en matière de développement du territoire.